

Les prestations avec la cotisation GDS 74

- 2011/2012 -

En 2010, 91 % des éleveurs étaient adhérents au GDS 74. Cette adhésion massive permet de solliciter des aides financières, de proposer des actions qui servent à tous et de travailler en collaboration avec les autres GDS français.

LES PRESTATIONS DE LA COTISATION DE BASE GDS 74

- **Indemnités pour les prophylaxies** tuberculose, brucellose, leucose et IBR. Gestion des prophylaxies.
- Inscription des mentions spécifiques à l'IBR sur les cartes vertes : "**cheptel indemne d'IBR**". **Gestion des appellations IBR** (lors des contrôles à l'introduction, prophylaxie annuelle, mises en pension et mélanges de troupeaux).
- **Impression des cartes d'achat jaunes et vertes (ASDA)** de dernière génération visant à renforcer la sécurité sanitaire sur 4 maladies (botulisme, listériose, salmonellose, cysticerose) et 2 risques chimiques (délais d'attente des produits de traitement, contaminants présents dans l'environnement). **Gestion des contrôles d'introduction.**
- Apport des mentions spécifiques au varron sur les cartes vertes : "**cheptel assaini en varron**"
- Conseils personnalisés pour établir les **règlements sanitaires lors de rassemblements d'animaux.**
- **Filière d'élimination sécurisée des déchets de soin** en partenariat avec le Groupement Technique Vétérinaire 74.
- Remise du **chéquier de réduction sur les prestations du GDS pour les jeunes agriculteurs**
- Veille technique sur les maladies émergentes
- **Remise forfaitaire de 20% sur les prestations suivantes :**
 - **Diagnostic d'ambiance des bâtiments d'élevage** : L'ambiance des bâtiments conditionne les performances du troupeau. Un état des lieux complet est élaboré et des pistes d'amélioration sont proposées.

cmm1do158 – 11.2011 – p 1/3

52 avenue des Iles
74994 ANNECY CEDEX 9
Tél : 04.50.88.18.58
Fax : 04.50.88.18.51
www.gds74.asso.fr



ELEVAGE AVENIR 74
Ensemble au service des éleveurs

- **Ventilation et éclairage** : Des solutions pour optimiser la circulation de l'air et l'éclairage du bâtiment. Ces deux points sont importants pour la bonne santé du troupeau et garantir de bonnes performances de productivité et de reproduction.
- **Blanchiment et désinsectisation des bâtiments d'élevage** : Le blanchiment permet d'éclaircir de bâtiment et la désinsectisation favorisera l'éloignement des mouches et insectes divers. Les deux prestations peuvent être groupées ou réalisées séparément.
- **Désinfection des bâtiments d'élevage** : Pulvérisation d'une solution désinfectante pour détruire les bactéries, virus et champignons. La diminution de la pression bactérienne peut s'avérer très utile pour endiguer les maladies des veaux, les mammites d'environnement...
- **Chaulage** : La pulvérisation de chaux éteinte permet de blanchir et d'assainir les locaux, notamment les caves d'affinage.
- **Dératisation** : Venir à bout des rongeurs grâce à la mise en œuvre d'un plan d'éradication suivi dans le temps. Les rongeurs en élevage véhiculent de nombreux agents potentiellement dangereux pour vos productions et vos animaux.
- **Rainurage des sols** : Aménagement de rainures dans les bétons lisses pour favoriser le déplacement des animaux. Pour les bâtiments neufs ou anciens.
- **Débossage des caillebotis** : Le débossage permet de conférer à nouveau de l'adhérence aux caillebotis usés pour éviter les glissades et leurs conséquences (déplacements limités, mauvaise expression des chaleurs, écartèlements...).
- **Parage bovin et caprin** : Enlever l'excédent de corne pour rétablir les aplombs et prévenir les boiteries.
- **Diagnostic de parage** : Evaluation statistique des pathologies rencontrées lors du parage, lien avec l'alimentation et élaboration d'un plan d'action.
- **Qualité de l'eau** : La qualité de l'eau, et notamment celle des eaux de sources, revêt beaucoup d'importance pour la santé des animaux et la qualité du lait et des fromages. Il existe trois niveaux de « prestation eau » : Analyse d'eau, Diagnostic de captage, Traitement de l'eau.

LES PRESTATIONS DE L'EXTENSION FONDS DE GARANTIE GDS74

La cotisation fonds de garantie ouvre l'accès à des aides techniques et financières pour résoudre les problèmes sanitaires des éleveurs de bovins (b), bovins engraisseurs (e), caprins (c) et ovins (o)

- **Fonds nationaux (b,e,o,c). Caisse Solidarité Santé Animale – CSSA** : contribution à la lutte et surveillance de maladies à caractère d'importance nationale, financement de programmes de recherches. **Fonds de mutualisation sanitaire des GDS – FMS** : En cas d'apparition d'une épizootie grave, une indemnité pour soutenir les élevages ayant subis des pertes sur décision de GDS France.
- **Coup dur bovin (b) et coup dur ovin (o)** : Indemnisation financière en cas de mortalité importante liée à des problèmes sanitaires.
- **Plans qualité du lait et produits laitiers ovins et caprins (o,c)** : Aide technique et financière pour résoudre les contaminations du lait ou du fromage par des germes. Les pertes relatives à la non commercialisation des produits sont également prises en compte.
- **Plans I.B.R (b)**. Plan assainissement IBR : Un accompagnement technique et financier pour récupérer l'appellation « cheptel indemne d'IBR ». Plan résultat IBR divergent : Finance un nouveau contrôle pour un bovin ayant obtenu un premier résultat d'analyse divergent. Plan perte de qualification IBR : Indemnité financière pour repérer les animaux positifs et procéder à leur abattage.
- **Plan B.V.D. (b)** : Accompagnement technique et financier pour parvenir à l'éradication de la maladie dans le troupeau.
- **Plan veau (b)** : Un audit vétérinaire complet, des conseils spécialisés et une prise en charge financière pour optimiser l'élevage des veaux.
- **Plans avortements, salmonelle, fièvre Q (b,o,c)** : Mise en place d'un protocole et indemnité financière pour comprendre les causes d'avortements et maîtriser la maladie dans le troupeau.
- **Plan besnoitiose (b)** : Mise en place d'un protocole et indemnité financière pour maîtriser la maladie dans le troupeau.
- **Indemnités spécifiques** pour les maladies telles que tuberculose, leucose, cysticerose, charbon bactérien, rage (b)
- **Formations à des tarifs préférentiels**. Thèmes des formations : examen du bovin malade, santé du veau, santé du pied du bovin, bonne utilisation du médicament vétérinaire, utilisation du carnet sanitaire, confort et performances des vaches laitières.